a le droit bien légitime, sous un gouvernement démocratique, de réclamer le bénéfice et les avantages dont cette loi lui permet de revendiquer la large jouissance;

Par ces motifs :

Font un pressant et respectueux appel aux pouvoirs publics, pour que la Compagnie des tramways du département du Nord exploite les lignes suburbaines et notamment celle de Lille à Tourcoing, au moyen de trains composés selon les besoins journaliers de la population et remorqués par des machines, satisfaisant aux exigences des lois et règlements, mais dont la marche dans les traverses, sera ralentie de manière à garantir la sécurité publique conformément aux prescriptions qui seront édictées par l'administration.

Insistant pour que l'organisation démocratique des tramways par l'usage des machines ne soit point entravée pour satisfaire aux convenances particulières et privilégiées d'un nombre restreint de propriétaires jouissant de voitures particulières.

Accident. — Hier soir, à 5 heures, le nommé Coumane Auguste, domestique de M. Bonduelle, demeurant rue de Tournai, à Lille, s'aperçut que son cheval allait se debrider. Au moment où il allait s'arrêter pour arranger le harnachement, le cheval se debrida et, pris de peur, partit à fond de train.

Il s'abattit sur le trottoir après avoir parcouru une centaine de mètres. La voiture culbuta et entraina Coumane qui se fendit le front. Après avoir reçu les premiers soins, il fut mene d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur. Son état est assez grave.

COURSES DU BOIS DE LA DEULE. — *Réunion du dimanche 30 mai.* — Prix du gouvernement : nos favoris sont : *La Belle, Gordon* placé.

Prix des Dames : *Rosa, Hermanie* placé.

Steeple-militaire : *Icare* ou *Lancette, Fashionable* placé.

Prix du pesage : *Golden Penny, Docteur* placé.

International as trot attelé : *Zoulou, Uriel* place.

PARADOX.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concerts publics.— Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public le dimanche 30 mai 1886, de 5 à 7 heures du soir, au Jardin de Barbieux :

1re partie. — Société philharmonique la *Concordia* : 1, Allegro militaire, XXX. — 2, Ouverture, Bleger. — 2, Fantaisie polonaise, Baudonck.

2e partie. — *Alliance Chorale* : 1, Feuille et fleur, chœur, Camille De Vos. — 2, Sous la Feuillée, chœur, Alfred Bardi.

3e partie. — Société philharmonique la *Concordia* : 1, Polka, Fischlin. — 2, La Bohémienne, fantaisie, Balfe. — 3, Galop, Launay.

Hippodrome roubaisien. — L'administration du *Cirque Péninsulaire* ne devant se rendre à Caen que jeudi prochain, donnera une représentation de Gala aujourd'hui dimanche.

Tous les artistes seront présents. On annonce un programme des plus varies.

Lille. — L'ouverture des concerts d'été du Palais-Rameau aura lieu dimanche 30 mai. Outre l'orchestre symphonique que dirige M. Oscar Petit, Mme Bréard, 1re chanteuse des théâtres de Lyon et de Gand, M. Vieda, 1er ténor du théâtre impérial de St-Pétersbourg, et M. Minssart, professeur de chant, apporteront à la première séance l'appoint de leurs talents. Voilà, ce nous semble, de sérieux éléments de succès.

M. Paul Alhaiza, l'ancien directeur du théâtre de Lille, est nommé directeur du théâtre Molière, à Bruxelles.

La 50e représentation de la Juive a eu lieu mercredi au Grand-Opéra devant une salle magnifique, un public d'élite qu'avait attiré cette intéressante solennité. La cantate de M. Edouard Blau, en partie déclamée, en partie chantée, a permis à M. Gilbert Duprez, le grand interprète d'Halévy, de venir rendre hommage au maître regretté, auquel il dut de si beaux succès. Et le vieux et illustre ténor a récolté de l'assistance plusieurs salves de bravos bien mérités.

La représentation de l'Opéra a été l'occasion d'un grand succes pour Mme Rose Caron et pour M. Duc.

Mme Caron a eu, à diverses reprises, des mouvements dramatiques superbes, qui prouvent la large place qu'elle saura se faire à l'Opéra.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 28 mai.

Présidence de M. HEDDE.

En Suisse les grands journaux ont la coutume de donner des coupons en prime à leurs abonnes. En France ça nese fait pas ! C'est d'un genre trop rococo.

Pourtant Herbant Alphonse, de Roubaix, ouvrier imprimeur, se disait : « Ce qui est bon en Suisse ne doit pas être mauvais à Roubaix.

» Tentons la fortune qui favorise les audacieux. Introduisons le système des coupons de la Suisse. Ajoutons-y les savons des princes du Congo — les portraits chez les photographes — les glaces — les colifichets, les jouets pour les enfants — pour les braves gens qui nous prendront des abonnements aux grands journaux de la région.

»En attendant empochons l'argent, et puis, fouette cocher! Ils recevront le journal quand les poules auront des dents, mais j'aurai la poche pleine de leurs écus sonnants. Les braves gens qu'il a trompés aux environs de Roubaix, à Croix, à Wasquehal, ne doivent pas avoir participé à la création de la huitième merveille du monde.

« Mais qui croirait, mon doux jésus, disait une brave dame qui témoignait à l'audience, qui croirait qu'il puisse y avoir des canailles de cette espèce!

» Nous prendre nos doupes et ne pas nous envoyer le journal malgré notre abonnement payé!

» Bien pire, Monsieur le Président, il ne nous a même pas envoyé les pendules promises et les savons au musc.

» Je dois dire pourtant que l'abonnement ne coûtait que cinq francs pour recevoir pendant toute l'année le *Journal de Roubaix*, quatre francs cinquante pour le *Petit Nord* et le *Progrès*, trois francs pour l'*Echo du Nord*.

» On n'est pas riche, n'est-ce pas, mais on aime de lire la gazette.

« Ça c'est vilain de tromper le pauvre *monde*.»

Mais les plaintes des personnes trompées par l'habile escroc ne résonnaient pas seules dans l'enceinte correctionnelle.

M. le commissaire Leroy, qui avait procédé à l'arrestation de Alphonse Herbaut, avait été gratifié par le voleur de la phrase suivante : « Je suis moins filou que vous.»

Herbaut est condamné à deux mois de prison et 25 fr. d'amende.

— Dans le hameau de l'Epinette, au Vert-Pré, à Tourcoing, est une ferme traversée par un sentier séculaire. Cette ferme est occupée par le fermier Dantoin.

Depuis que le classement des chemins vicinaux est à l'ordre du jour, Dantoin a trouvé bon de clôturer le sentier.

Cet acte a mécontenté d'abord Messieurs les fraudeurs qui, dans cette propriété, se trouvaient à l'abri des douaniers et de plus les habitués de l'estaminet du *Vert-Pré* qui doivent faire un chemin plus long pour arriver dans le champêtre asile où ils passent agréablement leurs heures de loisir.

Tout cela fait en ligne de compte bien des gens mécontents contre le fermier Dantoin.

Dans ces conditions quoi d'étonnant à ce qu'il y a quelques jours les haies aient été abattues à certains endroits autour de la ferme.

Les coupables étaient Dubar, Dubosseux, Lanneuve. Ils sont poursuivis en correctionnelle.

Jamais témoins plus irrités n'apparurent devant le tribunal,

Ça, c'est des mentiries, disait-on par ci; c'est vous qui mentez, répétait-on par là.

Le crucifix en main, je le jure, Monsieur le juge. Lui, il n'était pas là. C'est un faux témoin. Il n'a rien vu. Tais-toi vieille sorcière.

Ah ça, Monsieur le Président, croyez-vous que la première fois que Mélanie vient en justice, elle voudrait faire un faux serment.

Brouhaha indescriptible — qui se termine par une condamnation de 25 francs d'amende.

— Georges Boulanger, condamné par défaut, pour vol à Roubaix, le 17 avril 1886, a formé opposition au jugement et est acquitté.

Audience du 29 mai 1886

Aujourd'hui est venue devant le tribunal correctionnel l'affaire de la rue Magenta, à Roubaix, que nous avons rapportée dans un de nes derniers numéros.

Cinq prévenus se présentent devant le tribunal : Lajale, Clabaut, cabaretier, Leleu, Loerth et, Olivier Les trois premiers seuls sont accusés d'avoir frappé l'agent ; ils prétendent ne pas avoir su a qui ils s'adressaient.

Lajale et Clabaut sont condamnés à 3 mois de prison Leleu à 2 mois et 16 fr. d'amende, Loerthe et Olivier sont acquittés.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 28 mai

Présidence de M. le conseiller HIBON — Ministère public : M. Wibert, avocat-général

2e affaire. — **Fabrication de fausse-monnaie à Pecquencourt**

Renard est condamné à 8 ans de travaux forcés ; Vancauwelaert à quatre ans de prison et sa femme à deux ans de la même peine. Ils sont en outre tout trois condamnés a cent francs d'amende.

Audience du samedi 29 mai

Présidence de M. le conseiller HIBON. — ministère public : M. de Savignon, avocat-général.

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé, Arthur-Amédée Delborre, est né à Lille, le 19 juin 1854. Il est donc âgé de 32 ans. Il est magasinier à la Madeleine.

Delbarre est condamné à cinq ans de réclusion, Défenseur Me Vitraut.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé, Pierre-François-Alexandre-Joseph Mahieux, demeurant à Lille, a 58 ans. Il est né à Marcq-en-Barœul, le 30 septembre 1827.

Mahieu a été condamné à dix de réclusion.

Défenseur : Me Brasseur.

3e affaire. — **Infanticide à Lille**

Anna-Léontine Dupont a 20 ans. Elle est tailleuse de robes à Lille et comparait devant le jury, sous l'accusation d'infanticide.

Le 19 mars dernier, en effet, des vidangeurs découvraient le cadavre d'un enfant nouveau-né dans une maison de la rue des Célestins dont elle habitait le rez-de-chaussée. Elle fut immédiatement soupçonnée. On l'interrogea et, d'après l'accusation, elle n'aurait pas tardé à faire certains aveux.

Un médecin légiste fut chargé de procéder à l'autopsie du petit cadavre. Il déclara que l'enfant était vivant, au moment où il tombait dans le liquide de la fosse d'aisances, que sa mort était le résultat de l'asphysie et qu'elle remontait au moins à deux mois.

Défenseur : Me Hattu.

SINCERE.

PÈLERINAGE DU 14 JUIN 1886 A N.-D. PANETIÈRE (Aire-sur-la-Lys). — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les Pèlerins de Roubaix ont gardé un délicieux souvenir du magnifique pèlerinage fait à N.-D. de Dunes, à Dunkerque.

» C'est le sanctuaire de N.-D. Panetière qui a été choisi cette année, pour être le rendez-vous de la piété, le lieu béni de nos démonstrations de foi et de reconnaissance envers notre bonne Mère du Ciel. Nous nous rendrons en grand nombre à cet antique sanctuaire. C'est aux pieds de cette statue cinq fois séculaire de N.-D. Panetière que nous irons prier pour l'Eglise et la France, pour Roubaix et ses nombreux enfants.

» On nous promet une solennité bien grande car les habitants d'Aire-sur-la-Lys rivalisent de zele pour préparer à leur vénérée et bien-aimée patronne, une fête digne d'elle.

« CE PÈLERINAGE RÉGIONAL A N.-D. PANNETIERES aura lieu sous la présidence de Son Excellence Mgr di Rende, archevêque de Bénévent, nonce apostolique du St-Siège à Paris, et de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de Cambrai, d'Arras, d'Amiens, de Tournay, de Lucon, de Meaux, du Mans, de Lydda, d'Erythrée, d'Anthédon, assistés de plusieurs prélats, le lundi de la Pentecôte 14 juin.

» A 9 heures 1/2, Messe Pontificale célébrée par son Exc. Mgr le Nonce, avec allocution. A 11 heures 1/2, Messe basse sur la Grand'Place avec allocution. A 2 heures 1/2, PROCESSION SOLENNELLE, dans laquelle on portera la statue cinq fois séculaire de N.-D. Panetière. Au reposoir élevé sur la Grand'Place, allocution par Monseigneur Cartuyels, vice-recteur de l'Université de Louvain et bénédiction de NN. SS. les Evêques.

» Mardi 15, à 9 heures, Messe solennelle. A 8 h. du soir, Salut solennel de clôture avec sermon. Les prédications seront données par le R. P De Baecque, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

» Note du Comité du pélérinage : Des billets individuels valables pour 3 jours, du 13 au 15 inclusivement, avec une réduction de 50 0/0, seront délivrés par tous les Chefs de gare du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, sur la présentation d'une carte de pélerinage.

» Dans la journée du 14, des trains spéciaux partiront de différents points de la Région. Des affiches particulières donneront les détails.

»Un groupe de commissaires se trouvera à la gare pour l'arrivée et le départ des trains.

»Les pélerins trouveront des leur arrivée à Aire un programme détaillé, contenant l'ordre des cérémonies, la description et l'itinéraire de la procession et tous les renseignements utiles.

»Pour tous renseignements s'adresser: A Tourcoing, à Monsieur le doyen de St-Christophe. A Roubaix, à Monsieur Mormentyn, vicaire de St-Martin.»

NORD

Travaux de chemins de fer. — Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de la Compagnie du chemin de fer du Nord, nous trouvons que les concessions nouvelles, résultant des conventions de 1883, forment un ensemble de 268 kilomètres, dont une partie est en voie de construction. Les lignes d'Armentières à Roubaix-Tourcoing, de Roubaix à la frontière, d'Avesnes à Sars-Poteries, de Vimy à Guise, ne sont pas encore déclarées d'utilité publique ; mais les tracés des autres sont approuvés ou soumis à l'approbation, sauf ceux de Denain à Saint-Amand et de Don à Templeuve, dont les etudes ne sont pas entièrement terminées.

Les travaux de la ligne de Thiant à Lourches sont très avancés, ainsi que ceux des lignes du Cateau à Laon et de Laon à Liant; quelques points, qui attendent la décision administrative, restent encore à fixer; c'est surtout là ce qui arrête, pour le moment, l'achèvement.

Cours normal d'Institutrices du diocèse de Cambrai, dirigé par les Dames de Flines, à Douai. — Examens d'admission. — Les demandes d'admission, *pour la rentrée d'Octobre 1886*, devront être adressées, avant le 15 juin, à Mme la Prieure des Dames de Flines, rue du Gouvernement, à Douai.

Les aspirantes justifieront qu'elles avaient au 1er janvier 1886, 15 ans au moins et 18 ans au plus.

Madame la Prieure des Dames de Flines enverra à toute personne qui lui en fera la demande: 1° le règlement du cours normal, 2° les formules 1, 4 et 6 de la demande d'admission, 3. la liste des effets exigés pour le trousseau.

La Commission administrative prendra connaissance des pièces qui lui seront parvenues le 15 juin et dressera la liste des jeunes filles autorisées à se présenter aux examens d'admission, qui auront lieu à Douai, chez les Dames de Flines, dans le courant de juillet.

Une grève de tisseurs s'est déclarée à Fourmies et à Sains-du-Nord. 340 ouvriers se sont mis en grève.

Dunkerque. — On nous informait hier soir de Dunkerque qu'une partie des quais Ouest et Sud du bassin Freycinet s'est écroulée. Cet accident serait dû à un vice de construction.

A cette occasion, nous recevons de M. Tanat, ingénieur de la Chambre de commerce, le télégramme suivant :

« Si vous êtes informés éboulement bassin Freycinet, prière tranquilliser lecteurs; accident prévu, sans conséquences graves pour commerce et navigation. »

Nous laissons à M. l'ingénier de la Chambre de commerce la responsabilité de l'appréciation de l'éboulement du bassin Freycinet.

Nous ferons seulement observer que ce n'est pas la première fois que des éboulements ont lieu à ce bassin.

BELGIQUE

BRUXELLES. — La commission parlementaire chargée d'examiner la convention projetée entre la France et la Belgique pour régler l'alimentation du canal d'Espierre a conclu à l'unanimité à son rejet.

Le scandale de Gand. — L'émotion n'a fait que croitre à Gand depuis l'arrestation du nommé M... E... et du grainetier S... Ce dernier habitait la rue de Brabant et, pris en flagrant délit, prit la poudre d'escampette. On le repinça quelque temps après. Les malpropres personnages se réunissaient, paraît-il, dans un cabaret situé entre l'hôtel de ville et la rue aux Vaches. Les locataires ont disparu à la suite de l'arrestation du grainetier.

L'on a constaté cinq ou six suicides de personnages occupant des positions enviées.

La police avait arrêté des voleurs de bas-étage en possesion d'objets de valeur. En recherchant l'origine de ces objets, on acquit la conviction qu'ils appartenaient à un individu considérable et fort riche. Celui-ci interrogé habilement vit s'élever contre lui des preuves assez graves pour que, rentré chez lui, il se suicidât.

On évalue à soixante-seize le chiffre des personnes compromises.

Il paraît que des enfants ont été victimes de cette ignoble association.

Le bruit court qu'un officier a été arrêté dernièrement pour des faits de la même nature.

Mme Pipelet, suivant son honorable habitude, n'a pas hésité à qualifier de « cléricaux » les ignobles personnages compromis. La *Flandre libérale*, moins canaille, déclare qu'il y a dans le nombre des hommes appartenant aux deux partis. C'est là une erreur profonde; s'il y a parmi ces ignobles personnages deux ou trois individus ayant fait partie de sociétés catholiques, il est notoirement connu qu'ils en ont été expulsés depuis longtemps. Ces hommes-là sont catholiques au même chef que M. Heyvaert, autrefois préfet de congrégation, et M. Rolin, jadis membre de la Société de Saint-Vincent de Paul.

La fraude électorale à Renaix.— On écrit de Renaix que les libéraux ne doivent leur triomphe qu'à une corruption éhontée et à la fraude la plus caractérisée.

Une protestation, revêtue de nombreuses signatures, vient d'être adressée au conseil provincial, chargé de la vérification des pouvoirs.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Germaine Debaisieux, rue Philippe-le-Bon, 23. — François Declercq, rue de la Guinguette, 50. — Gabrielle Buisine, ch. des Couteaux, maison Lestienne, 16. — Marthe Legrand, rue d'Inkermann, 12. — Mélanie Bruyneel, rue de la Planche-Trouée, 12. — Albert Corveleyn, rue de Lannoy, fort Desprez, 60. — DÉCES du 28 mai. — Cathrine Busquet, 73 ans, rue de la Barbe d'Or, 2. — Victor Couvreur, 41 ans, pharmacien, rue Neuve, 20. — Hélène Vervacke, 9 mois, Hôtel-Dieu. — Evrard Carbon, 67 ans, rue de l'Epeule, 195. — Eugénie Dhollander, 21 jours, rue du Tilleul, Grande-Cité, 53. — Zulma Delmotte, 18 ans, rue du Coq-Français, 79. — Anna Dehaen, 9 mois, rue du Tilleul. — Henri Sueur, 2 ans, rue de l'Alouette, fort Lepers, 25.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Albert Vandendriessche, à la Croix-Rouge. — Marceau Picavet, rue du Pouilly. — Léopold Dejaegère, aux Phalempins. — MARIAGE. — Gustave Levengie, 35 ans, employé de commerce, et Catherine Schott, 34 ans, sans profession. — DÉCES du 28 mai. — Jean Verhaest, 51 ans 5 mois 10 jours, tisserand, aux Phalempins. — Désiré Desmettre, 6 mois, rue de la Tossée. — Henri Desmestre, 1 an 1 mois 10 jours, rue de Menin. — Pierre Masurel, 21 jours, rue des Phalempins. — Eugène Dugrosprés, 75 ans 7 mois receveur buraliste, rue Claire Lemettre.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille COUVREUR-COILLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Victor-Joseph COUVREUR, pharmacien, décédé à Roubaix, le 27 mai 1886, à l'âge de 41 ans et 8 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 31 courant, à 9 heures très-précises, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera conduit à la gare, pour être inhumé à La Bassée, dans le caveau de la famille. Les Vigiles seront chantées le samedi 29, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 20.

Madame veuve Louis GOVAERE-DECONINCK et sa famille feront célébrer un Obit solennel du mois en l'eglise Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 31 mai 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis GOVAERE, dessinateur, décédé à Roubaix, le 24 avril 1886, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur Louis-Fortune DEVIENNE fera célébrer un *Obit solennel du Mois en l'église du Sacre-Cœur*, à Roubaix, le lundi 31 mai 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Constance DEVIENNE, décédée à Roubaix, le 28 avril 1886, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *Obit solennel du Mois* sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le lundi 31 mai 1886, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Eugénie JUBART, épouse de M. Jean-Baptiste CASTELAIN, décédée à Roubaix, le 4 avril 1886, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REUOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'épuration (!)

Paris, 29 mai. — Ce matin paraît au *Journal Officiel* un mouvement dans le personnel des postes.

M. Granet met en disponibilité onze inspecteurs et quinze receveurs.

L'expulsion des princes

La *Lanterne* blâme vivement M. de Freycinet sur le projet relatif à l'expulsion des princes et dit que la Chambre ne peut faire moins que de revenir au projet présenté il y a trois ans par M. Floquet et *deux cents* de ses collègues; projet ainsi conçu.

Article 1er. — Le territoire de la France, de l'Algérie et des colonies est interdit à tout les membres des familles qui ont régné en France.

Art. 2 — Les personnes désignées dans le précédent article ne pourront jouir en France d'aucuns droits politiques.

La situation sanitaire à Besançon

Besançon, 28 mai. — De très nombreux cas de fièvres muqueuses et typhoïdes se sont produites dans la garnison de Besançon, et notamment dans le 5e régiment d'artillerie, qui a été assez éprouvé.

Terrible accident sur les Alpes

Genève, 29 mai. — Un terrible accident est arrivé à Veytaux.

Deux jeunes anglais ont voulu faire l'ascension des Cornettes de Bize sans guide.

Il y avait une neige abandonte sur la montagne et la marche était très difficile. Tout à coup l'un des deux Anglais fit un faux pas et entraina son compagnon avec lui. Ils restèrent étendus pendant quelques minutes, et, quand le premier put se relever, il constatata que son ami avait les reins brisés.

Il ne survécut que quelques minutes.

Un crime épouvantable

Nimes, 29 mai. — La nommée Irma Gilles, âgée de vingt-quatre ans, domestique chez M. Rojat, à Nimes, accusée d'avoir versé de l'acide sulfurique sur la petite fille de ce négociant, vient d'être arrêtée.

La foule a failli lui faire un mauvais parti lorsque la police l'a conduite à la maison d'arrêt.

La population est émue de ce crime épouvantable sur une fillette de six ans, qui dormait au moment où la domestique a tenté de lui faire avaler le liquide corrosif, qu'elle a rejeté et qui l'a horriblement brûlée.

Un incident à la Chambre des Communes

Londres, 29 mai. — La Chambre des Communes a continué hier la discussion du bill irlandais. Un vif incident s'y est produit.

M. Gladstone ayant dit qu'il se proposait de retirer le bill après la seconde lecture pour proposer un nouveau bill à la saison d'automne, sir Heachs Beach, au milieu des applaudissements chaleureux des conservateurs, a appelé l'attention de la Chambre sur la tactique extraordinaire du gouvernement. M. Gladstone a toujours insisté sur l'extrême urgence de la question du gouvernement futur de l'Irlande pour y rétablir l'ordre social. Cette question a-t-elle cessé d'être urgente?

Ce qu'il faut dire, c'est que le gouvernement semble se jouer du Parlement et du pays et que son but est de se maintenir aux affaires sans pouvoir exécuter la politique qu'il avait indiquée.

Il croit que la Chambre doit répudier cette façon d'agir, également condamnée par le pays.

M. Gladstone répond. Il regrette la vivacité des paroles de sir H. Beach et déclare au milieu des applaudissements des radicaux et des parnellistes qu'il n'imitera pas son exemple.

Croire que le motif qui fait agir le gouvernement, ajoute M. Gladstone, est le désir de se maintenir au pouvoir, est une idée indigne.

La question d'ordre social n'a cessé d'être la question la plus urgente; mais la situation en Irlande est à peu près la même qu'elle était à l'automne dernier alors que le gouvernement précédent crut le renouvellement des lois d'exception peu nécessaire.

La conduite du gouvernement a été surtout inspirée par ce fait que le vote en seconde lecture du bill ne pouvant être obtenu avant le 1er juin, il a fallu examiner ce que l'on pouvait demander à la Chambre en raison du temps dont elle dispose.

Un grand nombre de partisans du bill ont en outre demandé un délai pour examiner les détails.

Nous désirons enfin ne pas courir le risque de voir arriver le bill devant la Chambre des pairs à un moment où l'on pourrait dire la session trop avancée pour en permettre la discussion.

Nous avons en présentant le projet irlandais, soulevé une grave question, et nous sommes en présence d'un conflit sérieux dans lequel nous sommes prêts à aller jusqu'au bout. (*Vifs applaudissements sur les bancs des radicaux et des parnellistes.*)

Nous avons confiance dans le résultat final et nous accorderons une attention favorable aux demandes et et aux vœux des partisans du bill.

M. Gladstone nie ensuite l'assertion de sir M. Heachs Beach d'après laquelle le bill serait remanié. Il n'a parlé de remanier que quelques articles, surtout celui qui règle les rapports des députés irlandais et du parlement impérial.

Nous ne réduirons pas la seconde lecture, dit en terminant M. Gladstone, à une résolution abstraite; elle constitue un engagement solennel de résoudre promptement la question.

Ce discours de M. Gladstone a été fréquemment applaudi.

Léon XIII et son filleul

Rome, 29 mai. Le présent envoyé par Léon XIII à Madrid, comme parrain du futur roi d'Espagne, consiste en une couronne de pierres précieuses, rubis et saphirs, portant les armes de Pecci.

Le gouvernement espagnol enverra une ambassade spéciale à Rome pour remercier le pape d'avoir bien voulu être parrain du nouveau-né.

Loi sur l'espionnage en Allemagne

Berlin, 29 mai. — On annonce que le gouvernement prépare un projet de loi contre l'espionnage, projet qui sera, aussitôt que possible, présenté au Reichstag, probablement après la Pentecôte.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le conseil des ministres

Paris, 29 mai. — Le conseil des ministres a arrêté le texte de la déclaration que les ministres feront dans les bureau de la Chambre à l'occasion de la nomination de la commission relative au projet d'expulsion des princes.

M. Sarrien a rendu compte de la situation à Reims : 8 usines sur 10 ont repris le travail.

522 ouvriers de Decazeville travaillent à l'intérieur des mines; 380 à l'extérieur.

Une grève a éclaté à Fourmies et à Sains-du-Nord. 340 tisseurs se sont mis en grève.

M. Lockroy deposera un projet d'arbitrage. M. Sadi-Carnot déposera un projet de crédit d'un million pour frais de recensement des propriétés non bâties.

M. Granet déposera plusieurs projets.

Lr question d'expulsion à la Chambre

Paris, 29 mai. — Le 9e bureau a élu M. Madier de Montjau, partisan du projet Floquet. Le 11e bureau a élu M. de la Forge, hostile au projet et qui ne veut pas de loi d'exception. M. Tony Révillon, partisan du projet Floquet, a été élu par le 7e bureau, par 17 voix contre 16 à M. Raoul Duval.

Le 5e bureau a élu M. Maret, hostile à un projet d'expulsion quelconque ; le 8e, M. Pelletan, partisan de l'expulsion immediate et générale ; le 4e, M. Michon, hostile à tout projet ; le 2e, M. Burdeau, partisan du projet Floquet ; le 1er, M. Brousse et le 6e, M. Desmons, partisans du même projet ; le 10e, M. Jolibois, hostile à tout projet.

M. de Mun est nommé commissaire par le 3e bureau par 18 voix contre 11 données à M. Pichon.

M. de Mun est naturellement opposé à toute mesure d'exception.

M. Pichon, au contraire, trouve que le gouvernement ne va pas assez loin.

En résumé, six membres sont favorables au projet Floquet, MM. Brousse, Bardeau, Desmons, Tony-Révillon, Pelletan, Madier de Montjau. Cinq sont hostiles à son projet : MM. de Mun, Jolibois, Michon, Maret, de la Forge.

Aucun membre du gouvernement n'a soutenu le projet présenté, sauf M. Globlet qui a repris l'exposé des motifs.

Aucun commissaire n'est favorable au projet du gouvernement.

La question des sucres

Paris, 29 mai. — Le gouvernement, d'accord avec la *commission des sucres*, a accepté pour le lundi 7 juin la discussion du rapport de M. Sans-Leroy. La commission se réunira après la séance pour prendre connaissance de cette décision.

Duel Isaac et Gerville-Réache

Paris, 29 mai. — Un duel a eu lieu entre MM. Isaac, sénateur, et Gerville Réache, député. Celui-ci a été blessé légèrement.

Le « Home rule »

Londres, 29 mai. — L'impression de la séance d'hier paraît favorable à M. Gladstone; toutefois on ne s'attend qu'à une faible majorité. Le groupe de M. Chamberlain décidera lundi sa ligne de conduite.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 29 mai 1886

Présidence de M. FLOQUET, président.

L'interpellation sur les prêts du crédit foncier aux communes est fixée au jeudi 15 juin.

M. Michelin, au milieu de l'inattention générale, développe son interpellation sur la grève de Decazeville. Il constate que le gouvernement a reconnu les droits des ouvriers mineurs en déposant les projets de la législation minière et de l'arbitrage.

Il rejette sur la compagnie, la responsabtilité de l'échec des négociations.

Il reproche, au gouvernement, de n'avoir pas usé des droits que lui confère la législation pour imposer la cessation de la grève à la compagnie avec laquelle il prétend que le gouvernement était d'accord pour la mission de M. Laur.

Il reproche au gouvernement l'intervention de l'armée ainsi que le procès intenté à Duc-Quercy et Roche et demande que le ministère prenne des mesures énergiques pour obliger la compagnie à faire des concessions.

Lorsque M. Michelin descend de la tribune il n'obtient pas un seul applaudissement.

M. Balthaut répond que la chambre a déja voté sur ce sujet plusieurs ordres du jour de confiance, il n'y reviendra pas; il se contente d'indiquer que la situation actuelle à Decazeville s'est sensiblement améliorée. Un millier de personnes travaillent en ce moment à Decazeville.

La séance continue.

HIPPODROME ROUBAISIEN. — CIRQUE PÉNINSULAIRE. — Dimanche 30 mai. Pour les adieux de la troupe, représentation splendide, à laquelle prendront part tous les artistes et les Mandonfiistes. Deux grandes pantomimes comiques. — TOMBOLA GRATUITE. — Prix des places : fauteuils, 1 fr. 50; pourtour, 1 fr.; premières galeries, 75 c.; deuxièmes galeries, 30 c.

COFFRES-FORTS

incombustibles

Système BAUCHE, de Reims

Nouveau système à plaques d'acier de 50 m/m, blindant les portes et tout le système de fermeture.

S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire, 29, rue Blanchemaille, Roubaix.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épaisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préferable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste.

Dépôts à Roubaix, DESFONTAINE, épicier; MORELLE-BOURGEOIS, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Ce (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

COMMERCE

LAINES

Le Havre, 29 mai, 9 h. matin.

(*Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy*)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages 1.204 balles de La Plata.

Ventes aux enchères et à main ferme : 754 balles de Buenos-Ayres ; 334 balles de Russie. Prix très fermes.

Transit 215 balles de Buenos-Ayres.

Stock 1,398 balles de Buenos-Ayres ; 620 balles de Montevideo ; 66 balles du Chil et 1,562 balles de Russie.

ANVERS, 28 mai.

De gré à gré il a été traité aujourd'hui 163 balles de laine de La Plata suint et 143 balles Australie.

MARSEILLE, 27 mai.

On a vendu aux enchères quelques lots de laine Georgie soldes de magasin ; on a payé environ 100 b. en divers lots, de 32 fr. 50 à 110 fr.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 29 mai.

Ventes : 280 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 29 mai.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 28 mai.

Middling Upland, 9 3/16. Ventes 3,000 balles. Inchangée.

LE HAVRE, samedi 29 mai.

(*Dépêche spéciale*)

| | 28 mai 11 h. | 28 mai 4 h. | 29 mai 11 h. | | 28 mai 11 h.